

Résumé de communication

Le bénévolat de service et d'accompagnement Un enjeu de société

Contexte

En France, le bénévolat d'accompagnement dans le champ des soins palliatifs est encadré par une loi¹ qui a centré l'action des accompagnants sur la présence, l'écoute et induit un engagement exigeant : processus de recrutement, formation initiale et soutien régulier. Ce mouvement a favorisé l'émergence d'un bénévolat à la fois d'aptitudes et de compétences pour faire face à des situations de grande vulnérabilité. La France compte aujourd'hui environ 6 000 bénévoles ainsi qualifiés qui exercent leur bénévolat dans des associations indépendantes des établissements de santé, autre spécificité française. La majorité de ces associations a exclu la notion de service aux bénéficiaires en dehors de cette présence et de cette écoute, ce qui a grandement facilité leur « adoption » par les professionnels soignants, les missions respectives étant claires et les complémentarités a priori marquées.

Parallèlement les besoins d'accompagnement deviennent de plus en plus grands lorsque nous associons notamment le vieillissement de la population et la volonté de diffuser la culture palliative bien en amont de la seule période de fin de vie.

Enfin les évolutions générales des aspirations et des modes d'engagement des bénévoles tendent à montrer² que ceux-ci recherchent davantage des engagements souples, ponctuels permettant d'être utile aux autres rapidement et de trouver du plaisir dans l'exercice de leur bénévolat comme auprès des autres bénévoles.

Comment, dans un tel contexte, favoriser l'émergence d'un bénévolat dit « de service » pour un plus grand développement de fraternités concrètes avec des personnes marginalisées et/ou isolées parce que gravement malades et/ou en fin de vie ?

Discussion

Quelques propositions pour favoriser cette émergence :

- ☞ Engager le débat du choix de société. Face à l'ampleur des besoins, aurons-nous les moyens de financer (et donc de professionnaliser) l'ensemble des services nécessaires pour ces personnes ? La contribution des citoyens pour assurer cette solidarité ne peut-elle être que financière ?
- ☞ Croiser la vision actuelle du bénévolat français avec des cultures de bénévolat tournées vers l'offre de services.
- ☞ Echanger avec les professionnels du soin, voire avec des organisations représentatives de ces professionnels, pour délimiter les espaces possibles d'intervention des bénévoles (missions, tâches, publics...) et réduire les résistances existantes dans l'accueil du bénévolat.
- ☞ Donner des repères et des formations aux bénévoles pour que le service rendu soit bien situé au rang des moyens pour accompagner et non comme une finalité en soi.

Perspective :

L'enjeu principal est d'amplifier la mobilisation citoyenne pour lutter plus concrètement contre l'isolement des personnes gravement malades et en fin de vie et promouvoir la culture de l'accompagnement. Cette acculturation, participant au développement personnel et à la formation de chacun³, favorise une compréhension des questions de fragilité, de limite, de finitude et une position d'acteur possible vis-à-vis de ses proches et de son environnement.

¹ Loi de juin 1999 visant à garantir l'accès aux soins palliatifs – Circulaire DHOS de mars 2008

² Cf. l'étude de Pascal Dreyer « Être bénévole aujourd'hui » - Chronique Sociale - 2012

³ Cf. résultats de l'enquête 2009 sur le bénévolat d'accompagnement – CABA SFAP.